

CHALLENGE INDIVIDUEL DU COMITÉ VDO

RÉSERVATIONS COURTS

01.39.78.07.95
acsctennis@sfr.fr

MODALITÉS DE RÉSERVATION DES COURTS COUVERTS pour les matchs où vous devez recevoir votre adversaire jusqu'au 8 mai :

- Dès réception de votre feuille de rencontre envoyée par le Comité VDO, déposer une copie de cette feuille au secrétariat ou aux permanents et contacter rapidement votre adversaire.
- Vous ne devez pas recevoir votre adversaire **quand il est prévu que vous vous déplacez**.
- Réservation de créneaux de 2 heures au club, par téléphone ou par mail. **L'adversaire doit se rendre disponible** aux créneaux proposés par le club de l'ACSC Tennis.

COURTS ET CRENEAUX HORAIRES DISPONIBLES A LA RESERVATION POUR LE CHALLENGE INDIVIDUEL :

lundi, mardi													
jeudi, vendredi	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Court 4	Zone réservable du 7/03 au 11/03 et du 25/04 au 06/05												
	Si pas de pluie		14/03 au 22/04			si pas de pluie							
Court 9													
Court 10													

Samedi	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Court 4													
Court 9													
Court 10													

Dimanche	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
Court 4													
Court 9													
Court 10													

non réservable
 réservable
 slt si pas de pluie



- Pas de réservation sur les courts 9 et 10 les jours de compétition
- Rencontre de Championnat de France le dimanche : 8 mai 2022
- Stade fermé le 1er mai

Horaires du secrétariat jusqu'au 14/03/22

Mardi / Mercredi : 18h-20h

Samedi : 14h-17h

Horaires du secrétariat à partir du 14/03/22

Mercredi : 16h-19h

Samedi : 13h-16h

Ouverture club-house (hors secrétariat)

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 18h-20h

Mercredi : 10h-12h / 14h-20h

Samedi: 10h-18h

Dimanche :10h-12h / 14h-18h

**SECRETARIAT FERMÉ PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES**